Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025228DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 10 décembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina (présente à partir de la question N°230), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine (présente à partir de la question N°230), LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BOIVIN Sabrina (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame GUIBOREL Catherine, Madame JOUALLAND Estelle (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEBLANC Marie-Christine (absente de l'approbation du procès-verbal à la question N°229).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Monsieur BOUCHONNEAU Romain, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **19** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
21 (*à partir de la question N°230*)
. absent(s) et non représenté(s) : **6** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°229*)
4 (*à partir de la question N°230*)

OBJET : BUDGET GENDARMERIE

Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025228DE-DE

Délibération N°2025/228 du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
Publiée le 18 décembre 2025

BUDGET GENDARMERIE
Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

VU que l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que *« jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater* ***les dépenses d'investissement****, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »*

VU que, à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget N-1 c'est-à-dire non seulement les dépenses inscrites aux budgets primitifs (BP), mais également celles inscrites dans les décisions modificatives et que les restes à réaliser (RAR) en sont donc exclus.

CONSIDÉRANT qu'en 2026, le budget d'investissement s'élevait à 87 400,00 euros (*hors remboursement de la dette*). Les crédits pouvant être ouverts par anticipation sur le Budget Gendarmerie s'élèvent à maximum 21 850,00 euros.

Le montant des crédits lié à l'ouverture anticipée des crédits s'apprécie au niveau des chapitres ou des opérations (*en fonction du choix initial du vote du budget par l'assemblée délibérante*).

Les crédits pouvant être ouverts sur le budget annexe Gendarmerie figurent ci-dessous :

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUVANT ETRE ENGAGEES ET MANDATEES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Imputations	Budget	Report de Crédit	Total	Total Budget Hors Report	Proposition d'autorisation d'engagement et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
23 551 21321 CONSTRUCTIONS	87 400,00 €		87 400,00 €	87 400,00 €	21 850,00 €
TOTAL	87 400,00 €	- €	87 400,00 €	87 400,00 €	21 850,00 €

Suite à la présentation du sujet en réunion privée du *9 décembre 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER l'affectation des crédits pouvant être engagés et mandatés en dépenses d'investissement figurant ci-dessus sur le Budget annexe GENDARMERIE dans la limite du quart de crédits ouverts au précédent budget ;

…/…

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251216-D16122025228DE-DE

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement du budget annexe GENDARMERIE avant le vote du budget 2026 ;

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0